

DEPARTEMENT
DE LOIR-ET-CHER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

ARRONDISSEMENT
DE BLOIS

Séance du 28 mars 2024

CENTRE DEPARTEMENTAL
DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

L'An deux mil vingt-quatre **le 28 mars, à 14h30**, le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni au siège du Centre Départemental de Gestion, à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au 3 Rue Franciade, sous la Présidence de Eric MARTELLIERE

Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 26

8 mars 2024

Membres présents :

Date de la réunion :

28 mars 2024

Titulaires : Annick BARRÉ, Marie-Pierre BEAU, Jacques BOUVIER, Gérard CHOPIN, Joël DEBUIGNE, Jean-Michel DEZELU, Marie-Agnès FERET, François FROMET, Michèle GAUTHIER, Alain GOUTX, Claire GRANGER, Cécilia NAUCHE, Christophe THORIN,

Suppléants :

José ABRUNHOSA suppléant de Yann BOURSEGUIN
Gérard CHAUVEAU suppléant de Catherine LHERITIER
Anne-Marie THEVENET suppléante de Thierry BENOIST

Suppléants excusés : Jean-Claude CHADENAS

Pouvoirs :

Nelly ANTOINE a donné pouvoir à Cécilia NAUCHE
Corinne GARCIA a donné pouvoir à José ABRUNHOSA
Pascal HUGUET a donné pouvoir à Jacques BOUVIER
Nicole JEANTHEAU a donné pouvoir à Alain GOUTX
Philippe MERCIER a donné pouvoir à Joël DEBUIGNE
Karine MICHOT a donné pouvoir à Annick BARRÉ
Jean-Marc MORETTI a donné pouvoir à Claire GRANGER

N°17.2024

Membres titulaires excusés : Antoine NELLY, Thierry BENOIST, Yann BOURSEGUIN, Corinne GARCIA, Pascal HUGUET, Nicole JEANTHEAU, Catherine LHERITIER, Philippe MERCIER, Karine MICHOT, Jean-Marc MORETTI, Vincent ROBIN, Régine VASSAUX

Objet de la délibération :

**Groupement d'intérêt Public
(GIP) Informatique des Centres
de Gestion – Cotisation 2024**

Assistait également à la réunion Isabelle ROSSI-MICHEL, Inspectrice Principale, Conseillère aux décideurs locaux

Alain GOUTX a été désigné secrétaire de séance.

(Rapporteur : Éric MARTELLIÈRE, Président)

Le Président rappelle aux membres du conseil d'administration l'adhésion du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir et Cher (CDG41) au groupement d'intérêt Public (GIP) Informatique des centres de gestion par délibération n°42.2016 du 24 novembre 2016.

Il informe qu'à compter de l'exercice 2023, l'appel à cotisation annuelle est calculé sur la base du nombre d'agents (titulaire et contractuels) recensé lors des dernières élections professionnelles de 2022 (CAP + Commissions Consultatives Paritaires - CCP) multiplié par un « montant agent » voté en assemblée générale.

Le Président précise que lors de son assemblée générale du 7 décembre 2023, le GIP a validé une augmentation de la cotisation qui a été fixée à 0.50€, ce, afin de lui permettre de réaliser des actions de recherche et de développement, montant qui s'élevait à 0,35 € depuis 2019 (0,40 € en 2018).

Pour l'année 2024, le montant par agent est sans changement par rapport à l'année précédente, avec un effectif recensé de 4 365 agents. S'agissant de l'année 2024, la cotisation annuelle s'élève donc à 2 182.50 €.

Les membres du Conseil d'Administration après en avoir délibéré et à l'unanimité décident :

- d'**approuver** le versement, au profit du Groupement d'intérêt Public (GIP) Informatique des centres de gestion, de la cotisation annuelle due au titre de l'exercice 2024, pour un montant de 2 182,50 €,
- d'**autoriser** le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir et Cher, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,
Le 28 mars 2024

Le Président



Eric MARTELLIERE

Publié ou notifié le : *3 Avril 2024*
Exécutoire le : *3 Avril 2024*

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président



Eric MARTELLIERE

